



Paris, le 5 avril 2013

Lagardère confirme son intention de céder sa participation dans EADS d'ici au 31 juillet 2013

Le groupe Lagardère a pris acte de la décision des actionnaires d'EADS du 27 mars 2013 d'autoriser un programme de rachat de ses propres actions, du communiqué de presse d'EADS du 27 mars 2013 (post assemblée générale), ainsi que de la décision du conseil d'administration d'EADS prise le 2 avril 2013, en application de cette autorisation, et relative aux modalités que ces opérations de rachat pourraient prendre dans le temps et selon l'évolution du marché (cf. communiqué de presse d'EADS du 2 avril 2013).

Lagardère confirme à ce titre son intention de céder sa participation dans EADS d'ici le 31 juillet 2013. Cette cession pourra s'inscrire ou non dans le programme de rachat mis en place par EADS.

Cette cession continuera de bénéficier du principe de priorité en termes de calendrier dont bénéficie Lagardère au sein du bloc des actionnaires de référence « historiques » d'EADS.

Comme précédemment indiqué, une part substantielle des fonds provenant de cette cession fera l'objet d'une redistribution aux actionnaires de Lagardère.

Lagardère est un groupe 100 % média (Livre et e-Publishing ; Presse, Audiovisuel, Numérique et Régie publicitaire ; Travel Retail et Distribution ; Sport et Entertainment) comptant parmi les leaders mondiaux de ce secteur. Lagardère co-contrôle la société EADS dont il détient une participation d'environ 7,5 %. Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris.

Contacts Presse

Thierry FUNCK-BRENTANO

tél. 01 40 69 16 34

tfb@lagardere.fr

Ramzi KHIROUN

tél. 01 40 69 16 33

rk@lagardere.fr

Contact Relations Investisseurs

Anthony MELLOR

tél. 01 40 69 18 02

amellor@lagardere.fr